

– PROFIL DE POSTE –

CHARGÉ-E DU DÉPARTEMENT DE GESTION DES ÉTUDIANTS DE 2ÈME & 3ÈME CYCLE ET DU DÉPARTEMENT DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES DIRECTION DES AFFAIRES MÉDICALES ET DE LA STRATÉGIE MÉDICALE TERRITORIALE

Cadre de catégorie A (AAH)

Quotité de travail : 100%

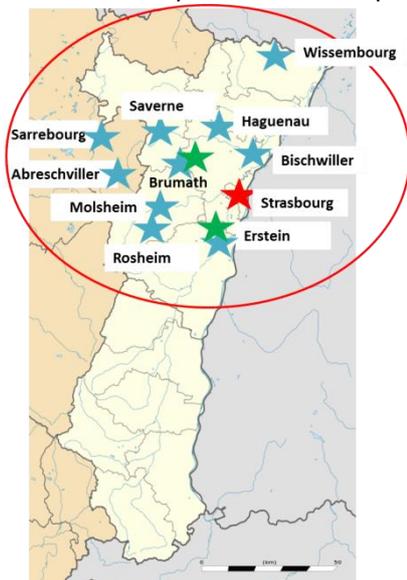
Présentation générale de l'établissement

Classés parmi les premiers CHU français, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg sont reconnus pour la qualité des soins prodigués, l'excellence de leur niveau en recherche clinique et innovation, et leur positionnement de leader dans la formation initiale et continue des professionnels de santé en Alsace, et dans le Grand-Est. La collaboration dans de nombreux projets entre les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et l'Université de Strasbourg, reconnue internationalement à travers le classement de Shanghai, fait figure d'exemple dans le paysage national hospitalo-universitaire.

Avec son Institut Hospitalo-Universitaire (IHU), spécialisé en chirurgie mini-invasive guidée par l'imagerie, ses 21 équipes labellisées (CNRS, INSERM, Université de Strasbourg) et son partenariat dans 4 LabEx (Laboratoires d'Excellence), la recherche est au cœur de la stratégie du CHU. Elle contribue au progrès médical et permet de mener les projets les plus innovants au bénéfice du patient.

Avec de nombreux projets, le Plateau Médico-Technique et Locomoteur, l'Institut Régional du Cancer, la coopération internationale et européenne, le CHU mène une politique ambitieuse, non seulement au service de la population alsacienne et au-delà, mais également sur des champs disciplinaires d'excellence reconnus au plan national, européen et international : la robotique chirurgicale, le larynx artificiel, l'implantation de rétine artificielle, la cryothérapie, l'allergologie avec la création de la première chambre allergène en France, les greffes (parmi les 5 plus grands centres français), la microchirurgie de la main, l'immunologie, etc...

Désormais, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire « Basse Alsace Sud Moselle », les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg renforcent ses collaborations et coopérations avec les 12 autres établissements publics de santé parties aux GHT.



11 filières prioritaires sont identifiées dans le cadre du projet médical partagé qui est actuellement en cours de finalisation :

- Mère-enfant,
- Santé mentale,
- Cancérologie,
- Neurologie
- Gériatrie
- SSR
- Urgences-SAMU-SMUR
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Pharmacie
- Biologie
- Imagerie

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

- Près d'1 milliard d'euros de budget
- 13 000 professionnels de santé au service des patients
 - o dont plus de 3000 personnels médicaux (étudiants hospitaliers, internes et seniors)
- 6 sites hospitaliers : 2 800 lits, places et postes
- 370 greffes
- 6 000 accouchements
- 2 700 publications en recherche
- 7 écoles et instituts de formation formant 1 300 étudiants / an

http://www.chru-strasbourg.fr/sites/default/files/documents/chiffres_cles_2015.pdf

Identification du poste

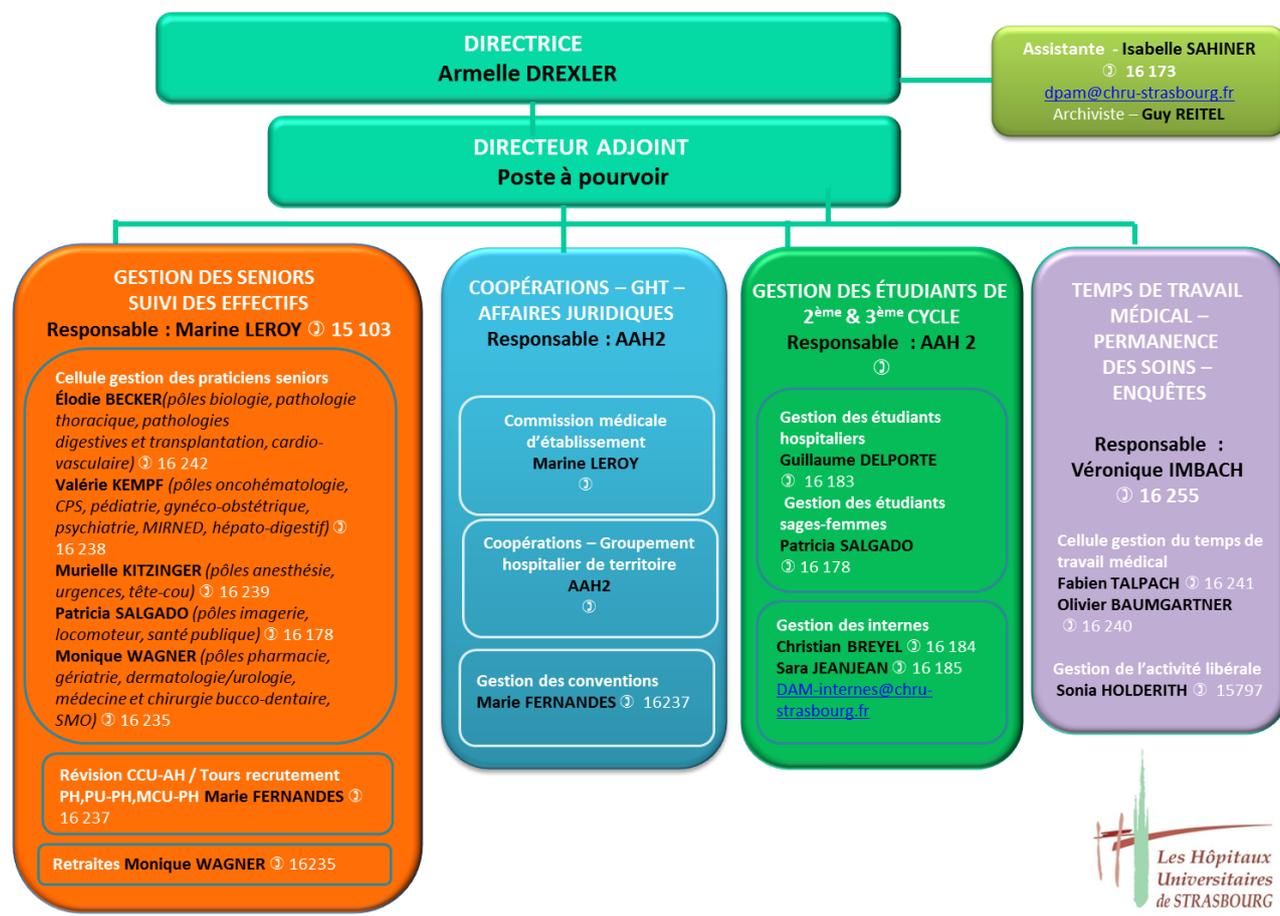
Position dans l'organigramme :

La Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale (DAMSMT) fait partie du pôle Affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale.

<http://www.chru-strasbourg.fr/sites/default/files/documents/organigramme.pdf>.

La Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale (DAMSMT) est placée sous l'autorité directe de la Directrice des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale, qui est la Directrice du pôle Affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale. Un directeur adjoint est actuellement en cours de recrutement.

DIRECTION DES AFFAIRES MÉDICALES ET DE LA STRATÉGIE MÉDICALE TERRITORIALE



L'organisation de la DAMSMT repose sur 4 départements :

- Un département en charge de la gestion du temps de travail médical, de la permanence des soins et des enquêtes
- Un département en charge des étudiants de 2^d et 3^{ème} cycle
- Un département en charge des praticiens séniors et du suivi des effectifs
- Un département en charge des affaires juridiques, du groupement hospitalier de territoire et des coopérations territoriales.

Des relations privilégiées sont à entretenir avec les homologues de la Faculté de Médecine, la Faculté de Pharmacie, la Faculté d'Odontologie, ainsi qu'avec l'Agence Régionale de Santé Grand-Est, mais aussi avec les établissements de santé (publics et privés) partenaires dans le cadre de coopérations.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

L'attaché d'administration hospitalière chargé de la gestion des étudiants de 2^d et 3^{ème} cycle et des coopérations territoriales est responsable de deux départements (le département en charge des étudiants de 2^d et 3^{ème} cycle et le département en charge des affaires juridiques, du groupement hospitalier de territoire et des coopérations territoriales) :

En matière de gestion des étudiants de 2^d et 3^{ème} cycle

- **Encadrement hiérarchique de la cellule étudiants hospitaliers et de la cellule des internes (encadrement de 4 gestionnaires)**
- **Mise en œuvre de la réforme du 3^{ème} cycle**
- **Supervision du recrutement des faisant fonction d'internes**
- **Développement de partenariats avec les Facultés et l'Agence Régionale de Santé**
- **Impulsion à la modernisation des techniques de gestion administrative** (en particulier l'automatisation des tâches, liée à l'informatisation des décisions...)

L'AAH exerce ces missions sous l'autorité du Directeur adjoint des affaires médicales et de la stratégie médicale territoriale.

En matière d'affaires juridiques, du groupement hospitalier de territoire et des coopérations territoriales

- **Référent de la stratégie médicale de territoire au sein du GHT**
 - En appui de la Directrice du pôle en matière d'animation et coordination de la construction puis du bon fonctionnement de la stratégie médicale de territoire,
 - En appui de la Directrice du pôle, management de l'ensemble des intervenants et des relations avec les établissements membres du GHT,
 - Préparation et suivi des Comités de pilotage des filières
 - Suivi de la mise en œuvre des actions de coopération et de leur qualité,
- **Suivi des réseaux et des centres de référence et de compétence en lien avec la Direction des projets**
- **Préparation et suivi des projets télémédecine**
- **Supervision de la gestion des conventions et coopérations**
 - Rédaction des conventions,
 - Supervision de la facturation/remboursement des conventions de mise à disposition du personnel médical,
 - Encadrement hiérarchique de la gestionnaire des conventions
- **Veille juridique et réglementaire**
- **Appui et conseil technique auprès de la Directrice sur toute question où son avis est requis**

La Directrice du pôle des affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale étant également Coordinatrice de la Commission des affaires médicales de la Conférence des Directeurs Généraux de CHU, la participation à la construction ou à l'exploitation d'enquêtes inter-CHU est à prévoir.

Compétences indispensables :

- Discrétion, Organisation, Rigueur,
- Curiosité intellectuelle et professionnelle,
- Capacités rédactionnelles,
- Réactivité et adaptabilité,
- Esprit d'équipe,
- Excellent relationnel,
- Aptitude à acquérir la connaissance de la réglementation dans son domaine d'activité,
- Maîtrise des outils bureautiques et de requêtes (Pack Office, BO...).

Relations de travail les plus fréquentes :

- Ensemble des secteurs du pôle des affaires médicales, de la recherche clinique, de la qualité et de la stratégie médicale territoriale,
- Direction Générale,
- Etablissements membres du GHT,
- Personnel médical, chefs de pôle et responsables de services,
- Agence Régionale de Santé Grand-Est.
- Facultés de médecine, pharmacie et odontologie

Relations hiérarchiques

- Sous l'autorité de la Directrice du pôle des affaires médicales, de la recherche clinique, de la qualité et de la stratégie médicale territoriale, et du Directeur adjoint de la DAMSMT.